

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté n° 52-2022

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

COMMUNE DE BOIS-DE-CÉNÉ

Le Maire de Bois-de-Céné,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande formulée par l'entreprise LEFEVRE Centre Ouest de Bournezeau le 18/03/2022 ;

Considérant qu'en raison des travaux de restauration de l'église Saint-Etienne et de la mise en place de la base de vie ainsi qu'un espace pour les échafaudages place de l'église à Bois-de-Céné ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'accès au parking de l'église Saint-Etienne sera interdit au public du **11/04/2022 et ce, pendant toute la durée des travaux** pour permettre l'installation de la base de vie et des échafaudages nécessaires dans le cadre des travaux de restauration de l'église (*cf plan*).

ARTICLE 2 : Une dérogation sera accordée pour permettre la tenue des cérémonies patriotiques des 08 mai, 11 novembre et 05 décembre autour du Monument aux Morts.

ARTICLE 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Bois-de-Céné.

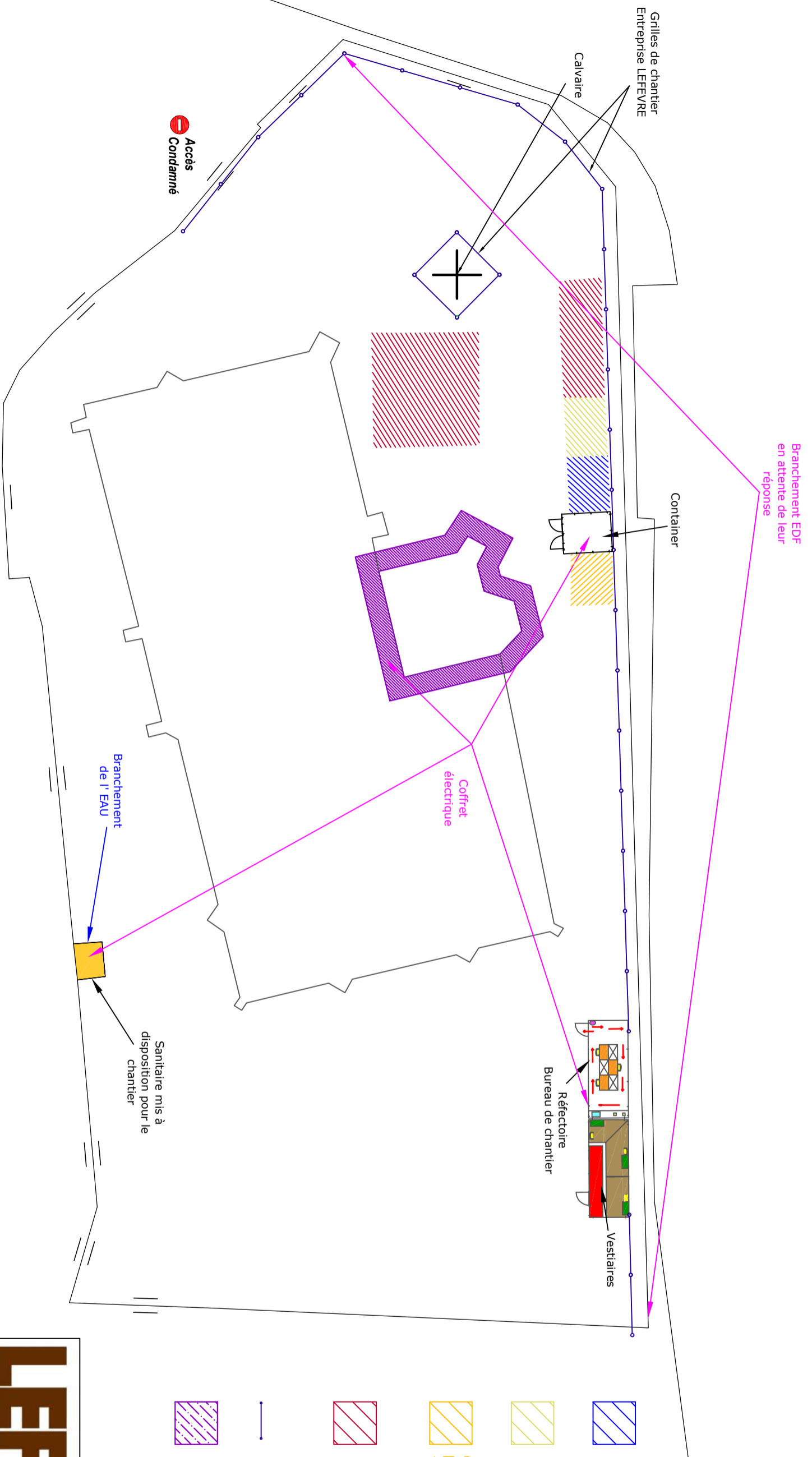
ARTICLE 5 : Le maire de la commune de Bois-de-Céné, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Vendée, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à l'entreprise LEFEVRE.

À Bois-de-Céné, le 29 mars 2022

Le Maire,
Yoann GRALL

Plan d'installation de chantier

Eglise Saint Étienne de Bois De Céné



Branchement EDF
en attente de leur
réponse

Container

Grilles de chantier
Entreprise LEFEVRE

Calvaire

Accès
Condamné

Coffret
électrique

Réfectoire
Bureau de chantier

Vestiaires

Sanitaire mis à
disposition pour le
chantier

Branchement
de l'EAU

Aire de stockage
sacs de chaux

Aire de stockage
sable et bétonnière

Aire de stockage
pierre et atelier
forain

Aire de stockage
matériel et matériaux

Clôture de chantier

Echafaudage

LEFEVRE
CENTRE OUEST

Rue Arbrebeau /Yendéopole - Parc d'activités / 85480 Bournezeau

Tel : 02/51/82/36/44 Fax: 02/51/40/86/94 Mail: larocheauyon@lefevre.fr

CHANTIER: Eglise de Bois De Céné

Plan d'installation de chantier